

Discours au Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance de Marseille Jeudi 17 novembre 2011

Les textes qui encadrent notre partenariat le disent clairement : la sécurité, c'est l'affaire de tous. Mais au-delà de ce qui n'est finalement qu'un « lieu commun », car qui pourrait aller contre cette affirmation, qu'en est-il de notre partenariat, de sa réalité et de son efficacité à Marseille ?

La Région a décidé d'être un partenaire actif de tous les CLSPD de son territoire, et vise en cela plusieurs objectifs :

- soutenir les communes confrontées en première ligne aux phénomènes de violence urbaine ;
- inscrire sa participation à la lutte contre l'insécurité dans un cadre partenarial qui garantit pleinement la cohérence de l'intervention publique sur un territoire ;
- mobiliser ses compétences sur les enjeux de sécurité (lycées, transports, formation, des jeunes) ;
- permettre le développement d'un territoire plus juste grâce à une police et une justice de proximité, des dispositifs de médiation, des actions d'insertion et de prévention de la délinquance.

Alors c'est vrai, le positionnement de la Région Provence Alpes Côte d'Azur est plutôt original en France. Aucune autre Région ne s'est investie aux côtés des communes en signant et en soutenant les Contrats Locaux de Sécurité et aucune autre n'a intégré un volet justice au Contrat de Plan Etat-Région.

Mais cette intervention hors de nos compétences « régaliennes » suscite aujourd'hui une adhésion large, et c'est un signe supplémentaire du rôle que notre région doit tenir dans une logique d'ensemble de l'aménagement du territoire, y compris sur les problématiques de cohésion sociale. Et bien sûr, la Région souhaite intervenir prioritairement à partir des compétences qui lui sont propres.

Par ailleurs, nous avons aussi notre propre capacité d'initiative. Par exemple :

- Nous initions un plan régional de sûreté dans les transports.
- À partir d'une réflexion régionale sur la violence et le sport, nous conduisons un dispositif expérimental sur le Var avec la Ligue méditerranéenne de football, que nous entendons développer sur les autres départements.
- Avec les associations agissant en proximité sur les territoires, nous favorisons, par un appel à projets sur la question de la médiation sociale

et éducative, l'emploi au métier de moniteur éducateur de jeunes issus de quartier populaire par la voie de l'alternance.

- Nous sommes à l'origine, avec le secteur associatif, d'une convention de partenariat sur les problématiques Roms.

Mais pour revenir sur la question de départ, à savoir « où en sommes-nous à Marseille sur cet enjeu de la sûreté de nos concitoyens, sommes-nous sûrs d'avoir mobilisé les moyens dont nous disposons en regard des priorités ? Sommes-nous certains de la cohérence de nos interventions ? »

Je pense qu'une réelle évaluation de nos interventions respectives nous montrerait malheureusement que nous sommes loin d'être à la hauteur des enjeux. Chacun peut se satisfaire, en regard de ses missions, de poursuivre et d'atteindre ses objectifs

Mais si je mets à part la grande criminalité, qui reste la prérogative des services de justice et de police, c'est *ensemble* que les partenaires du CLSPD doivent être efficaces sur la petite et moyenne délinquance, celle du quotidien, celle qui gangrène le « vivre ensemble ». Face à ces délits, face à l'incivisme, et au-delà des décisions de justice, il convient de mobiliser tous les moyens de la prévention et de l'éducation.

Il faut cesser d'instrumentaliser les événements pour opposer les populations entre elles, et par effet induit les professionnels. L'année 2011 aura été marquée par la stigmatisation des Roms. Je dois dire ici, avoir très mal vécu cet épisode en tant qu'élue de la République – de celle des Droits de l'Homme qui plus est.

Notre responsabilité n'est pas d'attiser les haines mais bien de rechercher des solutions à des problèmes complexes.

Je ne suis pas naïve, j'ai bien conscience que le CLSPD ne surmontera pas l'instrumentalisation politicienne, mais en tant qu'élue, et aussi en tant que citoyenne, je suis attachée à ce que les problèmes soient posés publiquement et pourquoi pas en ce lieu, pour que chacun à sa place les apprécie dans leur dimension et observe qui fait quoi et pour quel objectif.

Une politique de sécurité ne peut avoir de sens, et d'effets profonds et durables, si on ne se soucie pas fortement de prévention, d'éducation, de lien social, et si on ne prend pas soin de rapprocher la justice de ceux qui en sont les plus éloignés par un maillage de proximité. L'objectif est bien celui du vivre ensemble, pour tous, dans les meilleures conditions possibles pour chacun. Mais vivre – et parfois survivre- ce n'est pas suffisant. C'est le bien vivre que nous devons rechercher.

Au sein du CLSPD de Marseille, c'est cette conviction que nous devons partager. Parce que si nous ne partageons pas cela, non seulement nos concitoyens perdront plus encore la confiance en leurs élus, mais, et c'est là l'essentiel, c'est notre République qui s'en trouverait abimée.